

# OKINAWA TE TRADITIONNEL

## COMPTE RENDU

### AG 16 novembre 2021

- Axel Dejoux
- Michel Maguin
- Michel Grunewald
- Caroline Thouvenot
- Gilles Delsart
- François Midrouillet
- Maurice Dejoux,
- Elisabeth Aubry
- Célestina Zhanna
- Jacky Roquel
- Sabrina Contant
- Cyril Poirrier
- Geoffroy GIL
- LEGOY Françoise
- Mme COUVAL et GAUTHIER Marie Camille (parents d'enfants inscrits)

**Relevé des moments que les participants signataires ont vécus. Document fait juste après la réunion en s'appuyant sur la mise en commun des éléments retenus et des notes prises.  
Un besoin de partager au regard de la situation qui a dérapée.**

Remerciements pour la présence.  
Patrice MERCKEL absent, excusé.

Michel MAGUIN et Caroline THOUVENOT souhaitent la bienvenue, informent de l'absence de Patrice MERCKEL et expliquent un projet avec les enfants du dôjô. La décision est prise d'envoyer un courrier aux parents pour proposer un cours partagé avec leur(s) enfant(s) le mardi 14 décembre, et un pique-nique/repas de fin d'année partagée enfants/parents en fonction des conditions sanitaires.

François MIDROUILLET propose un tour de table. Chacun se présente.  
Elisabeth AUBRY fait une remarque sur les invitations (il semblerait que certains ne soient pas invités, mais MAGUIN Michel dit qu'il s'est appuyé sur les fiches d'inscriptions à jour et la liste des pratiquants de Fougerolles envoyée par François MIDROUILLET) et demande si tout le monde est adhérent.

#### **Point du jour : Foug'Art.**

Caroline THOUVENOT fait une présentation officielle de Foug'Art et évoque la proposition de M. MIDROUILLET de faire un partenariat avec cette association pour faire parler de nos pratiques.  
M. MAGUIN a bien eu connaissance d'un mail de P. MERCKEL qui disait « signer à deux mains » pour un tel projet et qu'il souhaitait rencontrer les personnes concernées.

Michel MAGUIN rappelle les faits concernant Foug'Art et l'ordre d'envoi des mails.  
A la demande de Patrice MERCKEL, président, de rencontrer les dirigeants de Foug'Art, M. MIDROUILLET lui répond qu'il serait perdu dans le fonctionnement de Foug'Art.  
Il souhaite que l'on s'adresse à lui, et non aux autres responsables.  
M. MIDROUILLET infirme la présentation faite par Mme THOUVENOT et donne des explications assez confuses sur les raisons de ses contacts avec Foug'Art. Il propose notamment un partenariat s'appuyant sur les statuts de notre association pour faire connaître le dojo de Fougerolles principalement et ses pratiques martiales. Il ne supporte pas que le bureau de l'association prenne contact avec le président de Foug'Art, sous prétexte qu'il est « Fougerollais », ni d'ailleurs, semble-t-il avec l'adjoint au maire de Fougerolles dont la rencontre par le nouveau bureau a été notifiée en AG. Suite à la lecture d'un mail envoyé par F. MIDROUILLET au bureau « *ma décision est prise, je tenais juste à vous en informer, comme vous le savez, j'aime être clair et transparent avec chacun et avec tous* » Il dit avoir l'autorité dans l'association pour prendre la décision seul de donner des cours à Foug'Art. Ce que réfute M. MAGUIN

qui précise que ne faisant pas partie du bureau, il n'a pas cette autorité. M. MAGUIN précise que le bureau n'a eu aucune information concernant les contreparties à être référencé à Foug'Art, le prix des cours pour ceux qui appartenait à l'une ou l'autre des associations...etc, ce qui nécessitait d'échanger avec le responsable de l'association Foug'Art Loisir.

M. MIDROUILLET finit par évoquer la vocation « d'initiation aux arts martiaux au sein de Foug'Art », par le biais d'achats de carnet de « x » cours proposés par Foug'Art pour essayer différentes disciplines. Et s'engage à faire un bilan en AG de fin d'année, de ce qu'apporte ses cours d'initiation à Foug'Art pour L'association OKTD.

M. MAGUIN rapporte que suite à cet entretien téléphonique avec M. ARGENTON, président de Foug'Art, il en ressortait un dilemme : Monsieur MIDROUILLET peut intervenir au sein de l'association Foug'Art pour donner des cours de karate/kobudo, mais dans ce cas, ces cours sortent du cadre de l'association OKTD et ne dépendent plus d'elle. Il doit choisir l'une ou l'autre des associations pour dispenser des cours sur ces mêmes créneaux. M. MIDROUILLET réfute cette version, connaissant Marcel Argenton depuis 20 ans et le voyant plusieurs fois par semaine. Il est adhérent à Foug'Art pour d'autres activités, et ne voit pas de problème pour rester dans les deux associations pour faire des cours.

La décision est prise de réunir le bureau d'OKTD, M. ARGENTON et M. MIDROUILLET pour clarifier la situation.

### **Association/Dojo et responsabilité.**

M. MAGUIN rappelle que M. MIDROUILLET prend des décisions engageant la responsabilité de l'association et donc du président, alors qu'il n'est pas au bureau. En dehors de son association à Foug'Art, il a pris la décision seul de l'ouverture d'un nouveau créneau pour un cours de karate adultes à Fougerolles le mercredi soir, en avisant le bureau qu'une fois le cours ouvert. M. MIDROUILLET répond que Patrice (Président d'OKTD et responsable technique du dojo) n'est pas Dieu, et qu'il n'a pas à lui demander d'autorisation à chaque fois. Mme. AUBRY-B rajoute que Patrice n'a pas l'éthique martiale et qu'il cherche la guerre.

Il évoque le fait qu'en accord avec les adhérents présents uniquement à Fougerolles, ils ne paieraient pas les cotisations de l'association (PS : il était convenu d'une année blanche pour les réinscriptions), seule cotisation qu'ils paieront c'est pour l'assurance FFKDA. Il a montré son dossier à côté de lui, signifiant que les fiches d'inscriptions pour cette année étaient à l'intérieur. Or, comme rappelé par M. MAGUIN, à l'AG extraordinaire conduite par M.MIDROUILLET en 2016, avait été pris la décision que ceux qui ne font pas de karate ne paient pas la FFK, et ont une assurance à part. M. MIDROUILLET conteste cette décision d'AG. Michel MAGUIN lui rappelle qu'il était président lorsque cette décision a été prise.

Elisabeth AUBRY évoque une « contre AG » remettant en cause les décisions de l'AG de 2019 (alors que FM était président de l'association). Notamment à propos de la compétition.

M. MIDROUILLET dit qu'il n'a pas confiance dans le bureau actuel.

M. MIDROUILLET explique que l'on a adhéré à la FFK à la demande de P. MERCKEL pour faire parler de notre discipline, et regrette que personne ne l'ait (M.Midrouillet) suivi dans cette la démarche d'aborder la compétition. Il revient sur cette « contre AG » qui aurait été organisée pour que les ceintures noires fassent leur « popote », contre lui.

Echange sur l'affiche que M. MIDROUILLET a fait avec son nom et son numéro de téléphone comme contact pour le dojo de Fougerolles, sans jamais en parler avec les membres du bureau.

Une personne de Fougerolles intervient pour nous apprendre que M. MIDROUILLET a fait des vidéos pendant le confinement. Ayant toujours connu M. MIDROUILLET à Fougerolles, elle ne s'étonne pas de le voir sur l'affiche. Il n'a informé personne sur ses actions dans le cadre de l'association.

Elle dit aussi qu'elle ne veut pas qu'on lui dise qu'il faut faire ça, et ça... Et ne comprend pas que quelqu'un d'autre fasse un cours à la place de M. MIDROUILLET sans prévenir.

M. MIDROUILLET affirme que M. MAGUIN lui a manqué de respect quand il est venu à Fougerolles Michel MAGUIN rappelle les éléments du règlement de fonctionnement à propos de la hiérarchie des grades et donc de l'organisation des cours dans un dojo.

M. MIDROUILLET dit qu'il a pratiqué beaucoup de maitres qui lui téléphonent quand ils viennent et lui demandent s'ils peuvent faire cours. M. MAGUIN demande alors s'il a fait venir des maitres à Fougerolles. Ce à quoi M. MIDROUILLET répond que non, mais qu'il pourrait le faire. M. MAGUIN rappelle le règlement de fonctionnement de l'association qui précise qu'aucune personne extérieure à l'association ne peut prétendre encadrer un cours sauf s'il est invité.

Michel GRUNEVOLD intervient au niveau de la distribution des affiches. Il dit avoir été confronté à un refus des commerçants de Fougerolles avant la création du dojo à Fougerolles car les lieux de pratique étaient situés à Saint-Sauveur et Luxeuil uniquement.

Elisabeth AUBRY nous dit qu'on oublie le passé. Elle évoque M. MIDROUILLET qui a créé le dojo à Fougerolles, l'inauguration faite par Maitre ADANIYA, des photos de faites, la présence de la municipalité. Elle reproche à Michel MAGUIN d'avoir oublié où se trouve la salle.

M. MIDROUILLET fait allusion à un mail sans éthique de Patrice MERCKEL concernant un cours de Kobudô du vendredi reporté à Fougerolles le dimanche pour regrouper les personnes ayant le pass sanitaire pendant la période Covid...

M. MIDROUILLET oppose les statuts fédéraux aux statuts de notre association. Pour lui le sujet de Foug'Art n'est pas un sujet pour l'association, mais pour le dojo de Fougerolles uniquement, car pour la mairie de Fougerolles, le dojo de Fougerolles n'est pas une antenne du dojo de Saint-Sauveur (il y a confusion entre dojo de Saint-Sauveur, et association OKTD qui pratique dans différents lieux : Saint-Sauveur, Luxeuil et Fougerolles)

Elisabeth AUBRY évoque un dojo à Perpignan. Elle semble confondre les dojo (lieux de pratique) de l'association et les dojo des diverses associations où est pratiqué le karate Kyudokan. Caroline THOUVENOT rappelle alors les trois dôjô de l'association avec les différentes pratiques et horaires. Répondant au passage à l'interrogation de M. MIDROUILLET, si les pratiquants du dojo de Fougerolles ne paieront pas la cotisation de St-Sauveur, « les parents de St Sauveur cotisent-ils sur Fougerolles ? ». Une cotisation à l'association OKTD permet de pratiquer sur les 3 dojo, et de faire les 3 disciplines proposées.

Michel MAGUIN explique la différence entre l'association et le dojo suite à une question d'une personne de Fougerolles.

François MIDROUILLET évoque son souhait de liberté, sa capacité de se débrouiller seul, sans soucis pour faire une association à part, soutenu par Elisabeth AUBRY, et accuse le groupe de le mettre dehors. Cyril POIRRIER exprime son incompréhension de la situation. Et dit que M. MIDROUILLET fait son dojo à part, et que s'il veut faire son truc tout seul, qu'il le fasse.

Elisabeth AUBRY évoque un dojo supplémentaire pour l'association et non à part.

Intervention de Gilles DELSART qui exprime son incompréhension de la situation. On parle de Fougerolles, faut habiter à Fougerolles, faut faire partie de Fougerolles....et Jacky ROQUEL note les absences importantes de M. MIDROUILLET au dojo depuis l'ouverture de la section à Fougerolles.

Elisabeth AUBRY s'interroge sur l'absence de Patrice MERCKEL et souhaiterait lui dire les choses en face. M. MIDROUILLET répète également qu'il voudrait bien dire les choses en face de M. MERCKEL, ce à quoi MME THOUVENOT répond qu'ils se sont déjà entretenus longuement plusieurs fois sans que cela ne change quoique ce soit.

### **Modification du bureau**

Michel MAGUIN annonce la démission de Patrice MERCKEL

Lecture de la lettre de Patrice MERCKEL

*Le 12 novembre 2021*

*Je m'adresse à François,*

*Pendant 25 ans, j'ai recherché à avancer pour que le groupe avance, sacrifiant ainsi bien des aspects de ma vie...même privée. Dans le respect des règles d'un dojo, j'ai partagé...loyal à l'histoire et la culture de l'association et sans recherche de pouvoir, de prestige ou de gloire.*

*Je pratique pour avoir des sensations de progression, de ressentis et pour cela il faut être guidé. Je fais pour cela ce qu'il faut. Je pratique pour échanger avec d'autres pratiquants. Je pratique par passion. Je pratique pour le plaisir.*

*Mais... (Et ce que j'écris n'est pas un procès d'intention.)*

*Les jugements de valeurs inconditionnels à mon endroit, les critiques à l'égard des membres du dojo, au fil des mois, me laissent un goût amer. Comme par exemple : Nommer « ma cour » le noyau dur fait de moi un gourou et des pratiquants des imbéciles, qualifier le bureau de « triumvirat », m'écrire que je suis « animé par l'irrespect »...Etc...Etc...Etc*

*Tout ça pourquoi ? Pour un désaccord de fond sur l'introduction de l'association en compétition ! Enfin, ce qui semble être...*

*Mais c'est sûr, quand on a la chance d'avoir au sein du groupe quelqu'un qui se dit « de haut niveau technique et pédagogique », « empreint de sagesse martiale », il faut en profiter !!! C'est rare. Même mes maîtres, au sens noble du terme, n'ont jamais parlé ainsi d'eux même...et ne le feront jamais.*

*Dois-je donner raison à François de la Rochefoucauld quand il écrit « Le propre de la médiocrité est de se croire supérieur » ?*

*Et, dans un contexte sociétal tendu, ne serait-il pas plus judicieux de se soutenir plutôt que d'écrire aux membres du bureau qu'ils « sabordent l'association », au motif qu'ils ne sont pas possession du « pass-politique » ?*

*J'avoue être lassé par cette situation.*

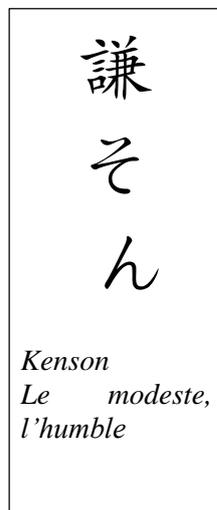
*J'ai un vague sentiment d'avoir été manipulé...aussi.*

*Je ne souhaite pas que cette situation perdure.*

*Je souhaite retrouver un peu de sérénité.*

*Alors...*

*Post Scriptum : La modestie n'étant pas une des valeurs inscrites au règlement permet moi de t'offrir cette calligraphie, « l'humble », « le modeste » avec l'espoir de toucher ta « sagesse martiale » et te voir revenir à des intentions plus raisonnables.*



Courrier qualifié de « victimité » par Elisabeth AUBRY, terme repris par M. MIDROUILLET.

Nomination de Patrice MERCKEL comme membre d'honneur pour services importants rendus à l'association : allés/retour à Paris tous les mois pendant des années pour travailler avec maître ADANIYA et nous rapporter ses connaissances sans prise en charge financière, pour tout ce qu'il a pu apporter à l'ensemble du groupe depuis des années, pour ses 50 ans de pratiques ...

Personne ne se présente pour reprendre le poste de Président de l'association. Il y a carence, et Michel MAGUIN a une délégation de l'AG pour assurer la responsabilité administrative de président.

Nomination de trois responsables techniques en tenant compte de la hiérarchie des grades établie : karate : Cyril POIRRIER, Kobudô : Michel MAGUIN et Iaidô : Olivier MEYER.

Intervention de Mme GAUTHIER Marie Camille (Compagne de M. MAGUIN) pour dire que dans les propos de M. MIDROUILLET, il y a tout et son contraire.

Elle estime aussi que Patrice MERCKEL est bienveillant en autorisant M. MIDROUILLET à ouvrir un dôjô OKTE à Fougerolles, au regard des difficultés à trouver des intervenants pour assurer le cours enfants à St Sauveur et l'impact que cela peut avoir sur la vie familiale des animateurs. Pourquoi alors, aller ailleurs plutôt que de renforcer la section existante, à vouloir déshabiller Pierre pour habiller Paul. S'éparpiller ne mène à rien.

M. MIDROUILLET dit que Patrice MERCKEL lui reproche d'avoir cassé l'association. S'interroge sur le rôle d'un représentant Kyudokan.

M. MIDROUILLET prétend qu'on le jette, il mélange la présence d'ADANIYA à son inauguration, la fédération...

Il menace de parler de la situation à maître HIGA, maître ADANIYA et à Francis DIDIER....

La suite est un échange mélangeant tout.....incompréhensible, incohérent...mélangeant la fédération, Foug'Art, les règlements de fonctionnement, créneaux à Fougerolles,....il accuse d'être mis à la porte....

Il mélange la hiérarchie des grades du dôjô et la fédération Française.

## **DE MANIERE GENERALE**

Le dojo de Fougerolles semble être « à part » de l'association OKTD. Il y a à la fois une volonté des adhérents à travailler ensemble, mais également une impossibilité à le faire : les membres qui pratiquent à Luxeuil le vendredi pour diverses raisons ne peuvent pas venir le dimanche matin à Fougerolles et inversement. François MIDROUILLET reproche le manque d'aide lors de ses absences, mais ne prévenait pas de ses absences, ou refusait les solutions proposées. S'il sort du dojo de Fougerolles, c'est pour donner des cours et non plus en prendre auprès de son Sensei (Patrice MERCKEL) qu'il ne reconnaît plus.

Les membres inscrits qui ne pratiquent qu'à Fougerolles, tout comme M. MIDROUILLET ont posé de nombreuses questions ou affirmations qui montrent que le fonctionnement de l'association tout comme la hiérarchie au dojo, le rapport à la FFK, et la place de chacun n'étaient pas clairement définis à leurs yeux. Ce qui a engendré des discussions sans queue ni tête, malgré la lecture des textes officiels pour cadrer.

## **M. MIDROUILLET**

Il est centré sur lui, évoque régulièrement le DIF, dit qu'il est un des seuls instructeurs qui ait reçu un enseignement de très haut vol. Il demande à voir le diplôme de secourisme de Patrice MERCKEL pour remettre en cause sa place « d'instructeur ».

Il exige tout au long de l'AG d'être respecté. Il dit qu'il ne faut pas oublier son parcours, son ancienneté, son âge, le poste de président et de trésorier qu'il a depuis 8 ans (alors qu'il n'a jamais été trésorier), Il met en avant son activité professionnelle et les responsabilités qui en découlent, son âge, 5 ans de judo, 15 ans de pratiques, sa présence aux cours à une période, son DIF avec les 70h de cours et les 10h de « cuisinage », sa place à Foug'Art pour le cinéma, l'expo peinture, ses diplômes, ... et exprime son incompréhension quant à l'absence d'une grande partie des personnes de l'association à son mariage alors qu'ils étaient invités, au fait que personne ne l'appelle, qu'on se permette d'annoter en rouge ses mails ou de juger la taille de caractère qu'il utilise...

Il évoque dès le début de l'AG et régulièrement par la suite à chaque désaccord avec le groupe, un potentiel départ de l'association en montrant son DIF et le règlement de la Fédération Française de Karaté qui lui permettent d'ouvrir un dojo où il veut quand il veut, sans l'aide de personne.

Ses arguments sont décousus, imprécis, contradictoires et souvent hors sujet en passant du coq à l'âne.

Il affirme des faits, éléments qui sont faux et argumente en s'appuyant sur des manipulations :

- Il affirme que Patrice MERCKEL s'est défini en assemblée générale 2019 comme étant directeur technique. Ce qui est faux car le responsable technique est un poste statutaire et est nommé en AG. La place de « responsable technique » lui a été attribuée en AG de juillet 1996 lorsqu'André LAMBOLEY, créateur de l'association et ancien responsable technique l'a quittée.

- Il nie le statut de P. MERCKEL : M. MIDROUILLET répond que Patrice MERCKEL n'est pas un Sensei, qu'il en connaît des vrais...

Il remet en cause la position du responsable technique de l'association et demande à quoi sert un directeur technique. Il reconnaît les compétences techniques de M. MERCKEL mais explique que dans un enseignement il faut 40% de pédagogie, 30% de remise en question, 20% de travail d'équipe, et 10% de technique. Il justifie ses propos en prenant à témoin une personne enseignante de Fougerolles.

Finalement, il est constaté que la démarche de M. MIDROUILLET consistait à ce que l'assemblée l'exclue. N'ayant pas obtenu gain de cause, il décide de quitter l'association, en colère. Il rendra les armes de kobudô qu'il a en sa possession, ainsi que les clefs du dojo le mardi.

Il est décidé de rédiger un compte rendu synthétique pour éviter toute polémique et sortir de cette situation tendue.

Fait le 17 novembre 2021 à 01h30.

Rédigé par :

Michel MAGUIN



Caroline THOUVENOT



Valérie PROLHAC



Gilles DELSART



Validation par d'autres membres présents à l'AG :

GUNEVARD Michel

